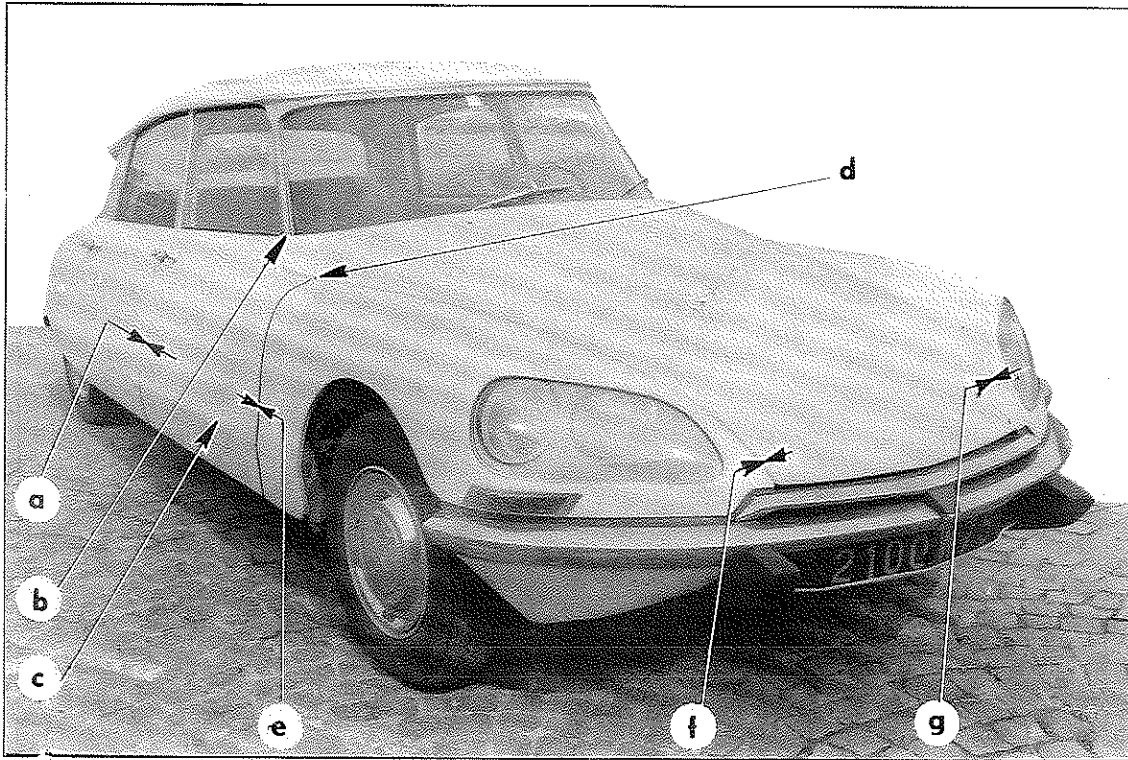


REGLAGE DU CAPOT, DES AILES ET DES PORTES AVANT.

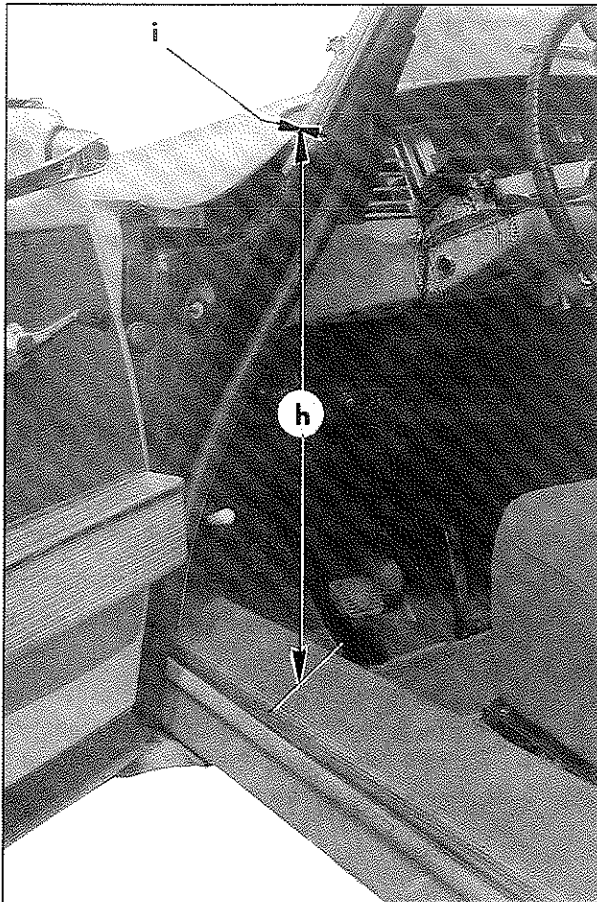
VEHICULES T.T.

Septembre 1967

8124



8140



« a » Les bords de portes doivent être parallèles à 2 mm près.

« b » La partie supérieure de la porte doit être au niveau, ou légèrement en retrait de 1 à 2 mm, de la pointe arrière du capot.

« c » Les lignes de lumière doivent être alignées à 1 mm près.

« d » La porte doit être au niveau, ou en retrait de 1 à 2 mm, de l'arrière de l'aile.

« e » Le bord arrière de l'aile doit être parallèle au bord avant de la porte à 2 mm près.

« f = g » à 2 mm près (Jeu régulier entre ailes et capot).

« h » = 580 à 582 mm sur D. T. T. (Sauf « Pallas »)

Cas des véhicules « Pallas » : Les garnitures

n'ont pas la même épaisseur. Il faut mesurer,

à l'aide d'une épingle par exemple, cette

épaisseur pour déterminer la cote de hauteur

du capot. Soit « a » cette épaisseur. Sachant

que la hauteur prise sur tôle est de $587 + \frac{2}{0}$ mm,

la cote mesurée sur garniture sera : $587 + \frac{2}{0} - a$

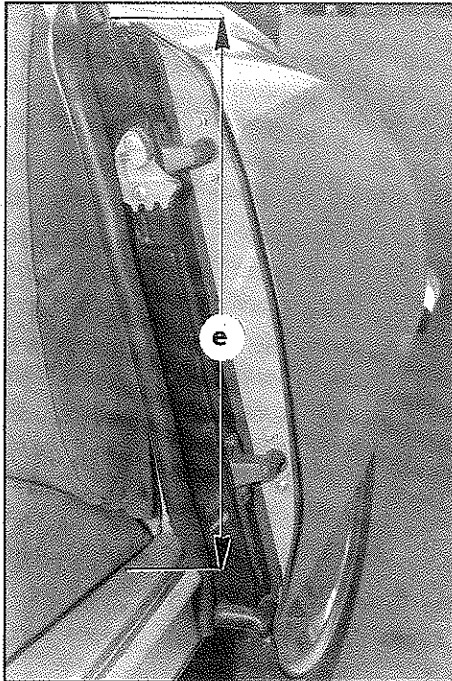
« i » Jeu entre caoutchouc de pare-brise et pointe :
arrière du capot de 1 à 2 mm.

REGLAGE DE LA PORTE DE COFFRE, DES AILES ET DES PORTES ARRIERE.

8127



3832



« a » Partie supérieure de la porte avant au niveau, ou légèrement au dessus, de 1 à 2 mm, du bord supérieur de la porte arrière.

« b » Jeu, de 2 à 6 mm entre aile et pare-chocs.

« c » L'aile doit être parallèle au profil de la porte de coffre.

« d » Bord de la porte parallèle à 2 mm près à celui de l'aile.

« e » = 500,5 à 504,5 mm sur D.T.T sauf « Pallas »

Cas des véhicules « Pallas » : Les garnitures n'ont pas la même épaisseur. Il faut mesurer, à l'aide d'une épingle par exemple, cette épaisseur pour déterminer la cote de hauteur de l'aile. Soit « a » cette épaisseur. Sachant que hauteur prise sur tôle est de 509 mm, la cote mesurée sur garniture sera : $509 \text{ mm} - a$.